|  |
| --- |
| COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 04 OCTOBRE 2024 |

Membres présents :

 Mr Weiss James, vice-président T2L, délégué à la Petite Enfance

Mr Moineaux James, maire de Pierrepont

Mr Faieta Michel, adjoint à la mairie de Pierrepont, membre de la T2L

Mme Mallach Coraline, présidente de l’association ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Georgel Elodie, trésorière de l’association ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Dul Sylviane, directrice de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Mazzarini Maeva, adjointe principale de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Lisotti Caroline, adjointe suppléante de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Greisch Marine, salariée animatrice de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Farrouji Alicia, salariée animatrice de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Bauer Julie, salariée animatrice de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Osso Ludivine, maman d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou ‘’

Mme Otero Lucie, maman d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou ‘’

Mme Riggio Alexandra et Mr Schoumacker, parent d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou ‘’

Membres absents excusés : Mr Jacques Jean Pierre, Président de la T2L

 Mr Aissa, comptable de ‘’Lorraine expertise Conseil ‘’

 Mme Lorène Petit, Référente Santé et Accueil Inclusif

**ASPECT FINANCIER**

Le comptable, absent excusé ce soir, a transmis un document complet sur l’état financier de l’année 2023. Le compte de résultat révèle un déficit de 45 818 euros. Le total des charges est de 270 928 pour un total de produits de 225 110 euros. Il est à souligner que seule la CAF verse des subventions. La T2L n’a rien versé.

A ce jour, la CAF a versé 137 135, 14 euros.

En mai dernier, le 1er acompte de 60939, 96 a été versé, dont 18432, 84 de Bonus CTG.

En mai également, la liquidation PSU 2023 s’élevait à 53087,29 euros.

En septembre, la MSA, au titre de l’aide au fonctionnement a versé 4637, 07 euros.

Dans le cadre d’une opération nationale pilotée par la CNAF, la structure a été tirée au sort pour un contrôle au titre du droit à la PSU sur l’année 2022.

Il a fallu démontrer la tenue des comptes sur cette même année avec justificatifs sur les données d’activités et des données financières.

Les résultats de cette opération contribuent au processus de certification des comptes de la branche Famille par la cour des comptes.

Le bilan de ce contrôle résulte un impact financier de 18470,82 en notre faveur.

**TABLEAU DE BORD**

Nous enregistrons un taux d’occupation planifié de 93 % depuis janvier (89 % en 2023 à cette même date) et un taux d’occupation réel de 85 % (84 % en 2023 à cette même date).

48 enfants ont été accueillis depuis janvier 2024 dont 15 ont été scolarisés en septembre.

Actuellement, 33 enfants sont présents dont 17 filles et 16 garçons.

26 enfants sont en contrats fixe, 3 en volume horaire et 4 en accueil occasionnel.

5 familles travaillent à 2 à l’étranger, 12 travaillent à 2 en France et 16 travaillent pour l’un en France et l’autre à l’étranger.

3 enfants habitent Longuyon, 1 à Viviers sur Chiers, 2 à Baslieux, 2 à Bazailles, 2 à Beuveille, 1 à Boismont,1 à Doncourt les Longuyon, 1 à Han devant Pierrepont, 2 à Joppécourt, 3 à Pierrepont, 2 à Laix, 1 à Lexy, 1 à Gorcy, 1 à Montigny sur Chiers, 1 à Ugny, 7 à Mercy le Bas, 1 à Amel sur l’étang et 1 à Arrancy sur Crusnes.

Nous attendons encore 1 enfant en octobre et 2 en décembre. 5 inscriptions sont déjà enregistrées pour 2025.

Les contrats se règlent toujours par chèques, espèces ou virements.

La démarche des règlements par prélèvement n’est pas encore mise en place. Des ajustements doivent encore se faire avec la banque et le logiciel. Dès l’aboutissement de celle-ci, les familles seront averties.

Merci de dissocier les règlements des contrats des règlements des adhésions. Ils ne sont pas affectés sur les mêmes comptes bancaires.

**COMPOSITION DE L’EQUIPE, MOUVEMENTS, FORMATIONS.**

Laetitia Rosquin, embauchée CAP PE en CDI en avril 2023, en arrêt maladie depuis novembre 2023 en lien avec sa grossesse a démissionné de son poste en septembre dernier.

Marine Greisch, qui a obtenu le CAP PE en juillet dernier, la remplace en CDI à 35 h / semaine.

Tracy Seutin, embauchée CAP PE fin octobre 2023 en CDI 35 h/ semaine, enceinte de 6 mois à ce jour, est en arrêt maladie depuis tout début octobre. Elle reviendra en mars 2025 suite à son congé maternité.

Alicia Farrouji, en CDD à 28h / semaine est embauchée en CDI à 28h / semaine, mais remplacera à 35 h / semaine Tracy Seutin jusqu’à son retour.

Des annonces de recherche d’une personne titulaire du CAP PE ont été publiées pour palier au poste à 28h / semaine, poste important gérant toute la logistique autour du linge et des repas à préparer et libérant les postes d’ouverture et de fermeture restant au plus près de la prise en charge des enfants.

Finalement, au vu des CV peu intéressants, une maman d’une enfant inscrite à la crèche, Julie Bauer, diplômée éducatrice spécialisée et sans emploi depuis peu, a accepté la proposition du poste en CDD à 28h/ semaine jusqu’au retour de Tracy Seutin.

Caroline Lisotti, titulaire du CAP PE poursuit la VAE Auxiliaire de Puériculture, étant sur le poste d’adjointe suppléante.

Concernant les formations, Tracy Seutin a participé à une journée, en mai dernier, et proposée par la Coordination U2AF 54, sur le thème des troubles DYS, troubles du langage et des apprentissages.

En juin dernier, l’équipe a assisté à une soirée thématique théâtralisée dans l’univers des multi accueils avec des animations, des jeux de rôles, des débats, soirée organisée par la Coordination Petite Enfance Briey- Longwy. Toutes les structures de Jarny à Longwy étaient présentes. Elle a permis des échanges sur les problématiques rencontrées et néanmoins similaires.

A ce sujet, et discuté lors de cette soirée, des parents se montrent inquiets lors des pleurs de leur enfant quand ils le déposent le matin. Ils partagent leurs questionnements étonnés.

A cette période de l’année, la structure accueille des enfants en période d’adaptation, les pleurs sont fréquents. De plus, à des âges avancés et n’ayant jamais fréquenté la collectivité ou vers 8, 9 mois (angoisse de séparation, étape normale du développement des enfants), les séparations sont + ou - difficiles. Et, pour des raisons qui appartiennent aux enfants, en lien avec leur vécu personnel en famille, à la crèche, l’enfant pleure. Pour certains, les pleurs s’arrêtent spontanément, le parent parti.

Il est difficile pour l’équipe d’entendre des parents se questionner en lien avec des situations médiatisées au niveau national sur des cas de maltraitances dans des écoles ou autres structures d’accueil d’enfants.

Il n’existe aucun geste ou parole de maltraitance dans notre structure. L’équipe tente d’être au plus près de tous les enfants, de leur apporter un bien -être permanent et satisfaisant, de les rassurer, de les amener à des apprentissages, de leur apprendre à vivre ensemble sans gestes malveillants entre eux. C’est écrit dans nos valeurs qui regroupent la qualité du travail fourni.

De plus, des stagiaires sont régulièrement présentes, elles sont témoins de nos pratiques professionnelles quotidiennes, effectuées en toute transparence.

L’équipe a répondu présente également à une proposition de formation sur‘’ Les bonnes pratiques d’hygiène et de sécurité alimentaire’’, du traiteur ‘’Api Restauration ‘’sur la journée du mercredi 16 octobre. La structure sera donc fermée ce jour-là. Les heures seront remisées aux familles dont l’enfant est inscrit en fixe ce même jour.

**ACTUALITES**

Les repas du traiteur des 12 à 36 mois ont augmenté à 4, 99 €. C’est peut-être un peu cher, mais les repas restent bons et variés.

Suite à un orage qui a provoqué une coupure d’électricité dans le secteur (le Week end du 24 - 25 août), le livreur est reparti avec les repas car le frigidaire était éteint. Les enfants ont pu bénéficier du stock de dépannage (constitué de boîtes de betteraves, d’haricots verts et de thon), présent toute l’année pour palier à ce style d’incident.

Rappel de l’affichage chaque week-end des menus sur le site de la structure, ainsi que sur les murs du couloir de l’entrée.

Merci de bien signaler l’absence de votre enfant en congés (une semaine avant) afin de pouvoir annuler son repas.

En lien avec l’alimentation, nous achetons de l’eau en bouteilles de marque Ondine. Elle est proposée à tous les enfants et utilisée pour les biberons des bébés.

Pour info complémentaire, des prélèvements sont réalisés régulièrement par Véolia ; les analyses s’avèrent de très bonne qualité, conformes à 100 % dans les paramètres d’intérêt pour la potabilité de l’eau.

En revanche, elle est très dure, elle dépasse le seuil de réglementation en fer.

En lien avec l’épisode orageux, la tour informatique du bureau n’était plus fonctionnelle. Une nouvelle unité centrale a été achetée dans le magasin « la Souris. Com » situé à Piennes. Celle-ci n’étant plus compatible avec l’écran (plutôt obsolète), ce dernier a dû être également remplacé. Un dossier d’incident a été transmis à l’assurance et a permis une correcte indemnisation du dommage.

Il reste un disque dur externe à acheter afin de pouvoir sauvegarder les données en toute sécurité.

**PARTENAIRES**

La structure bénéficie toujours de la mise à disposition d’un agent communal pour différentes tâches, notamment la tonte du jardin.

La PMI, l’instance qui veille à l’application des protocoles (encadrement, alimentaire, hygiène, sécurité) a rencontré en mai 2024 Mme Lorène Petit, la RSAI (Référente Santé et Accueil Inclusif) qui devra effectuer un travail précis auprès de l’équipe. Cette dernière s’est excusée ce soir pour son absence, elle se présentera à la prochaine AG.

La PMI a fourni le décret relevant la publication du référentiel bâtimentaire. Il précise l’essentiel des normes applicables aux établissements d’accueil du jeune enfant en termes d’accessibilité, de sécurité, d’espaces intérieurs, d’éclairage, de qualité de l’air, de chauffage………, le tout devant être appliqué avant le 1er septembre 2026.

Les travaux à entreprendre prochainement :

* L’emplacement d’un oculus grand hauteur (ou 2 oculi 1 en haut, 1en bas) sur les portes des 2 chambres afin de visualiser un enfant à l’arrière de la porte.
* Un espace ombragé également indispensable dans le jardin. Les 2 tonnelles et les 2 parasols ne fournissent pas une garantie thermique et sécuritaire suffisante.

Une rencontre est prévue mercredi 9 octobre avec la PMI, la T2L et la CAF pour échanger sur un modèle de protection pérenne.

Ces améliorations seront budgétisées pour l’année 2025.

Depuis la dernière AG, des poteaux à fils à linge ont remplacé la corde fixée entre 2 arbres.

* Les tables à l’extérieur, en bois (risque d’échardes), ont été remplacées par des tables et chaises de marque Ikéa. Encore merci à Mr Reignier qui nous a livré le tout.
* Pendant la période de fermeture estivale en août, une dalle de béton a été coulée dans l’office et recouverte de lino. Les murs ont été rafraichis de peinture. Encore merci à Mr Curci qui a refixé les étagères de l’armoire.
* Il reste à remplacer la porte en bois donnant sur le jardin et la consolidation du sol amenant à cette même porte, celui-ci s’affaissant à chaque infiltration d’eau.
* Les néons de toute la structure seront également remplacés par des néons LED.
* La PMI demande d’engager une réflexion sur la biodiversité. Le tri des bio déchets alimentaires est mise en place en lien avec des sachets précis distribués par la Mairie. Le tri du verre, du plastique est fait quotidiennement par l’équipe. Les jeux endommagés sont donnés à la mairie qui les amènent à la déchèterie.
* Le règlement de fonctionnement est en phase de réécriture selon une trame nationale précise.

Cela concerne également le livret d’accueil à l’intention des professionnelles et des stagiaires accueillis.

* + Merci aux parents et à un habitant de Pierrepont qui donnent des jeux ou des jouets. Ceux-ci sont vérifiés, triés, désinfectés, livrés aux enfants et / ou offerts aux anniversaires des enfants inscrits à la crèche.

**ACTIVITES - MANIFESTATIONS DIVERSES**

En juillet, l’équipe a proposé une fête des familles sur le thème du jardin, sa faune et sa flore. Quasiment toutes les familles des enfants inscrits à la crèche étaient présentes, sous un beau soleil. Des enfants ont chanté quelques chansons et des petites épreuves ludiques attendaient les parents. Une famille, qui a obtenu le plus grand nombre de points s’est vue offrir une carte cadeau à utiliser à Jardiland.

Les bénéfices de cette rencontre se sont élevés à 370 euros.

Les fêtes des mamans et des papas ont été célébrées les 26 mai et 16 juin avec un petit présent symbolique fabriqué par les enfants.

Peu après, nous avons arrêté une date pour la fête des grands parents.

Dorénavant, et aux vues des trop nombreux membres des familles, l’équipe s’arrêtera à l’unique fête des mamans et des papas.

Poursuite des anniversaires de tous les enfants, des activités quotidiennes de sport, de danses, de mouvements en lien avec le schéma corporel.

Poursuite des journées à thème. Les précédentes (de différentes couleurs, à rayures, en pyjama, avec des chouettes chaussettes) ont été bien suivies par les familles et appréciées par les enfants.

La semaine du goût est prévue du 14 au 18 octobre. Différentes animations seront proposées aux enfants. Nous recherchons une citrouille à creuser ; des parents proposent des cucurbitacées différentes. Merci à eux.

La structure restera ouverte pendant les 2 semaines de vacances scolaires de la Toussaint (du 21 au 31 octobre). Merci de prévenir si votre enfant sera absent.

 Saint Nicolas passera voir les enfants le vendredi 6 décembre.

Le marché de Noël sera proposé sur la place de la Victoire à Pierrepont le samedi 7 décembre. L’équipe confectionnera des objets de décoration de Noël et les enfants prépareront des petits lots sur ce même thème. On vous y attend nombreux.

La Fondation Solange Bertrand, déjà intervenue à 2 reprises en proposant des ateliers sur le thème des Couleurs et des Emotions, reviendra en novembre. Le thème de l’Art sera traité.

Il n’y a pas de questions posées par les parents présents.

En lien avec des demandes de parents pour connaître nos dates de fermeture de fin d’année et de réouverture en janvier 2025, un sondage auprès de toutes les familles conclue à la fermeture au vendredi 20 décembre, 16h.

La réouverture s’effectuera le 6 janvier 2025 dès 7h30.

Au vue de cette décision, l’équipe devra effectuer du temps de travail supplémentaire jusqu’à fin décembre afin de prétendre à ces 2 semaines de fermeture non prévues.

**CHANGEMENT DES MEMBRES DU BUREAU**

Elodie Georgel, trésorière de l’Association depuis octobre 2020, annonce sa démission, son fils étant scolarisé depuis septembre dernier.

Elle est remerciée par la Directrice pour son investissement régulier, sa disponibilité continuelle, sa bonne humeur constante, sa présence à des moments compliqués. Sa famille également est remerciée, ses parents, son conjoint en lien avec des services rendus.

Mme Osso Ludivine se propose pour la remplacer. Elle est élue avec aucune opposition.

Coraline Mallach conserve son rôle de Présidente. Elle est également remerciée pour sa disponibilité régulière et aidante auprès de Sylviane Dul.

Il n’y a plus de sujet à traiter, la séance est levée.

Mme Mallach Coraline Mme Osso Ludivine Mme Dul Sylviane

 La Présidente La Trésorière La Directrice